



Bulletins trimestriels

publié le 01/12/2020

Mesdames, Messieurs, Chers Parents

J'ai le plaisir de vous informer, en cette période parfois complexe et en l'absence de réunion parents / professeurs, que le bulletin trimestriel de votre enfant sera visible en ligne sur votre espace parents entre 4 et 5 jours après la date du conseil de classe. Pour précision les derniers conseils des classes de 4e T, 4e M, 5e P et 5e M se réuniront le 7 décembre.

Vous pourrez donc imprimer le document depuis votre ordinateur si nécessaire. Pour les familles ne possédant pas d'imprimante, il sera possible de faire une demande écrite d'édition du document par le collège (demande à formuler par le carnet de liaison). S'agissant d'un document officiel il vous sera remis en main propre à l'accueil du collège contre signature.

Restant à votre disposition.

Cordialement

M. STINDEL

Principal



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.